

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2025 de l'Association Arc Electrique

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi dix-neuf mars à neuf heures se sont réunis en présentiel et visioconférence les membres de l'Association Arc Electrique (AAE), siège social situé 5 rue des Tournesols, 31180 St Genies Bellevue, en assemblée générale ordinaire sur convocation, qui leur a été adressée par le président de l'association conformément aux statuts de l'association.

Lieu de l'assemblée générale : Limoges

Nombre de présents : 23 présents dont 4 invités

17 Présents (17 membres)	13 Absents/Excusés
Y. Cressault, LAPLACE, Univ. Toulouse D. Hong, GREMI, Univ. Orléans S. Pellerin, GREMI, Univ. Orléans V. Rat, IRCER, CNRS (Limoges) P. Schweitzer, IJL, Univ. Univ. Lorraine C. Zaepffel, ONERA P. André, LPC, Univ. C.Auvergne B. Van-Ootegem, Ariane Group J-J. Gonzalez, LAPLACE, CNRS (Toulouse) P. Freton, LAPLACE, Univ. Toulouse C. Rond, ICA Toulouse C. Bourda, Metalor P. Joyeux, Hager Electro SAS P. Robin-Jouan, GE Vernova C. Bourges, IRDL, Lorient S. Cadion, IRDL, Lorient C. Van de Steen, SAFRAN	A. Bultel, CORIA, Univ. Rouen Normandie W. Bussiere, LPC, Univ. C.Auvergne P. Chapelle, IJL, Univ. Limoges C. Chazelas, IRCER, Univ. Limoges L. Fulchéri, EM Paris-CEP A. Gleizes, Retraité, membre de droit Ph. Lalande, ONERA M.P. Planche, LERMPS-UTBM. Belfort V. Rohani, Mines Paristech A. Vardelle, IRCER, Univ. Limoges J-M. Bauchire, GREMI, Univ. Orléans D. Rochette, LPC, Univ. C.Auvergne E. Carvou, IPR, U.Rennes
2 en distanciels	4 invités
R. Sousa Martins, ONERA L. Tremas, Schneider Electric	B. Luiset, Metalor ⁽¹⁾ M. Riedinger, Hager Electro SAS ⁽¹⁾ M. Hadi, GE Vernova ⁽¹⁾ V. Issartel, GE Vernova ⁽¹⁾

(1) Membre de l'AAE, non votant, invités

Rédacteur : P Joyeux (secrétaire)

Diffusion : Membres de l'AAE

L'ordre du jour est le suivant :

Horaire	Contenu
9h00	Accueil
9h10-11h00	Assemblée Générale 1-Bilan moral (vote) 2-Bilan financier (vote) 3-Cotisations (décision du CA) 4-Règlement intérieur (vote)

Assemblée Générale Ordinaire

Election du secrétaire de séance : Joyeux Patrice

Le président rappelle les modalités liées au vote selon les statuts : « *pour pouvoir valablement délibérer, l'Assemblée Générale doit être composée d'un nombre de Membres présents ou représentés possédant au moins un tiers de la totalité des voix* ». L'Association AAE compte 31 membres (25 membres personnes physiques et 6 Membres Fondateurs). 19 membres présents pour l'Assemblée Générale (61.3%).

Le quorum est atteint (article 12.2). L'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée ouverte par le président.

1) Bilan Moral 2024 (article 12.2)

Le bilan moral est présenté par le président. Il est à noter :

- 3 réunions de l'association en 2024
- 2 Exposés scientifiques : (Sousa Martins et GE Outils de simulation)
- Appel à projets : 1 reçu et réalisé (Caractérisation expérimentale d'un arc pour des conditions aéronautiques haute puissance)
- 1 Webséminaire réalisé : N. Britsch, Les défauts d'arc électrique : principe et enjeux
- 1 compte rendu de congrès : Workshop ACE
- 3 membres entrants (C. Rond (ICA), S. Cadiou (IRDL), C. Bourges (IRDL)) et 1 sortant (A. Vardelle)

VOTE : Le Bilan Moral 2024 est mis au vote et approuvé par 18 voix pour, et un ne prend pas part au vote.

2) Bilan Financier 2024 (article 11 et 12.2)

Le bilan est présenté par le Conseil d'Administration et le trésorier D. Hong avec l'avis de la vérificatrice aux comptes Marion Riedinger.

VOTE : Le Bilan Financier 2024 est mis au vote. Le Bilan Financier 2024 et le budget prévisionnel 2025 sont approuvés à l'unanimité des 19 votants.

3) Cotisations (décision du CA)

L'assemblée discute des montants des cotisations 2026. Plusieurs propositions sont faites.

Pour les membres académiques, la cotisation fixée entre 20€ et 100€ est approuvée par 18 voix pour et une voix contre.

Pour les membres fondateurs, la cotisation fixée à 3000€/an ou 6000€/2ans est approuvée par 18 voix pour et une abstention.

4) Règlement intérieur

Le président a proposé un règlement intérieur, diffusé auparavant au membres du CA puis à tous les membres, accompagné de la convocation à l'Assemblée Générale. Pendant l'assemblée générale, il n'y a pas eu de remarque. Le règlement est mis au vote et approuvé par 18 voix pour et un ne prend pas part au vote.

A 11h00, la séance de l'Assemblée Générale est levée.

Signature du président
Yann Cressault



Signature du secrétaire
Patrice Joyeux

